



International Coffee Organization
Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

WP Board No. 972/05

29 avril 2005
Original : anglais

F

Projets/Fonds commun

Comité exécutif
258^e réunion
17 – 19 mai 2005
Londres, Angleterre

**Étude de l'impact du Protocole de Kyoto
sur le commerce du café et la qualité de
l'environnement par rapport au
"cycle de vie" du café**

Contexte

1. Le présent document contient le résumé d'une proposition de projet visant à donner un aperçu des règles, procédures et critères du Mécanisme pour un développement propre et du marché des permis d'émissions de gaz à effet de serre, élaborés dans le cadre du Protocole de Kyoto et aux termes desquels les parties qui rejettent des gaz à effet de serre peuvent compenser leurs émissions par des investissements dans des "projets de piégeage du dioxyde de carbone" dans les pays en développement.

2. À noter que la proposition de projet entre dans le cadre des études PNUE/OIC sur le café, l'environnement et le commerce international et qu'elle avait été présentée au Comité exécutif à sa réunion de septembre 2003 (Point 8.4, paragraphe 37 du document EB-3853/03).

3. Le projet sera développé par *EcoSecurities Ltd*, entreprise de conseil et d'investissement en matière d'environnement proposant des solutions innovatrices de financement dans le domaine de la foresterie, des énergies renouvelables et d'autres méthodes écologiques durables.

Mesures à prendre

Le Comité est invité à examiner cette proposition de projet et, s'il le juge approprié, à recommander au Conseil de l'approuver aux fins de présentation au FCPB pour financement dans le cadre de sa procédure rapide.

Résumé du projet

Titre de projet :	Étude de l'impact du Protocole de Kyoto sur le commerce du café et la qualité de l'environnement par rapport au "cycle de vie" du café
Durée :	Neuf mois
Lieu :	Bureaux d' <i>EcoSecurities</i> à Londres (Royaume-Uni)
Nature du projet :	La proposition de projet porte essentiellement sur une disposition du Protocole de Kyoto qui permet aux participants d'échanger des émissions de gaz en créant un marché de piégeage du dioxyde de carbone. L'un des mécanismes du marché est le Mécanisme pour un développement propre dans le cadre duquel les parties qui rejettent des gaz à effet de serre peuvent compenser leurs émissions par des investissements dans des projets de réduction des émissions dans les pays en développement.
Brève description :	La proposition recensera les possibilités de projets de réduction des émissions ou de piégeage du dioxyde de carbone par rapport au cycle de vie du café. Il s'agira pour chaque possibilité a) d'une brève analyse de faisabilité sur le potentiel de réduction des gaz à effet de serre, de l'admissibilité dans le cadre du Mécanisme pour un développement propre, de la rentabilité, de la taille minimale du projet, des contraintes en matière de moyens et techniques et de l'ouverture du marché, puis b) d'une brève analyse des impacts socioéconomiques et écologiques non liés aux gaz à effet de serre.
Coût total :	77 500 dollars EU
Mode de financement :	Don
Agence d'exécution du projet (AEP) :	<i>EcoSecurities Ltd</i>
Organisme de supervision :	Organisation internationale du Café
Date estimative de mise en route :	Sans objet

1. Introduction

En 1992, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques était signée par 154 pays pour “stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l’atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation dangereuse du système climatique”. Cette Convention-cadre a été suivie en 1997 d’un instrument appelé Protocole de Kyoto par lequel 39 pays fixaient des objectifs spécifiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Afin d’atteindre chaque objectif le plus économiquement possible, le Protocole de Kyoto autorise les participants à échanger des émissions, créant ainsi un marché du dioxyde de carbone. L’un des mécanismes du marché est le Mécanisme pour un développement propre (MDP) dans le cadre duquel les parties qui rejettent des gaz peuvent compenser leurs émissions par des investissements dans des projets de réduction des émissions dans les pays en développement.

Le MDP offre des possibilités nouvelles au secteur de la production du café pour augmenter les bénéfices futurs tout en améliorant l’impact écologique du cycle de vie du café. Cette possibilité s’ouvre au bon moment dans la mesure où les prix du café ont chuté pour atteindre des niveaux historiquement bas dont ils ne se sont remis que partiellement et où, alors que les prix de détail n’ont pas baissé, les conséquences négatives ont été ressenties le plus lourdement dans les pays producteurs de café du Sud. Dans une large mesure, l’impact de la faiblesse des prix du café a considérablement réduit les recettes des petites exploitations et, en conséquence, les investissements en capital en matière de gestion des terres et de matériel. La mise en œuvre de mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les pays producteurs et la transaction de la valeur du dioxyde de carbone pourrait ainsi fournir des recettes supplémentaires importantes qui pourraient être investies dans le capital ou constituer des revenus supplémentaires.

2. Plan de travail

Dans le cadre des études PNUE/OIC sur le café, l’environnement et le commerce international, des recherches doivent être conduites sur l’intérêt potentiel du Protocole de Kyoto, du MDP et du marché des gaz à effet de serre pour la production et le commerce du café et sur ses impacts écologiques. Nous proposons de le faire par le biais d’une étude initiale sur documents dans le cadre de laquelle nous entreprendrions les activités suivantes :

1. Donner un aperçu du processus politique de la Convention sur les changements climatiques ; des règles, procédures et critères du Protocole de Kyoto, en particulier de ceux du MDP ; et de l’évolution de la situation sur le marché des gaz à effet de serre.

2. Recenser les possibilités des projets de réduction des émissions ou de piégeage du dioxyde de carbone dans le cycle de vie du café. Il s'agit pour chaque possibilité recensée a) d'une brève analyse de faisabilité du potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de l'admissibilité dans le cadre du Mécanisme pour un développement propre, de la rentabilité, de la taille minimale du projet, des contraintes en matière de moyens et techniques et de l'ouverture du marché, puis b) d'une brève analyse des impacts socioéconomiques et écologiques non liés aux gaz à effet de serre.
3. Présenter trois études de cas de possibilités sélectionnées et recensées au point 2. Ces études de cas serviront à illustrer le fonctionnement des règles et critères examinés au titre de l'activité 1 et des études de faisabilité et d'impact écologique de l'activité 2.
4. Identifier les étapes suivantes possibles permettant d'encourager et de faciliter les investissements dans le MDP pour le secteur du café.

3. Budget

Le montant total des honoraires d'*EcoSecurities* pour ces travaux est détaillé ci-après par activité. Les montants indiqués ne comprennent pas les frais de voyages qui seront facturés séparément au client. Les montants sont indiqués hors TVA.

Activités	Budget (\$EU)
Activité 1 : Aperçu des changements climatiques	20 030
Activité 2 : Analyse des possibilités et impacts	26 700
Activité 3 : Études de cas (3)	16 020
Activité 4 : Identification des étapes suivantes	2 700
Coordination de l'étude et consultations avec l'OIC	1 350
Travaux préparatoires (exposés, délais de route)	2 700
Trois réunions avec l'OIC (avec 2 personnes)	8 000
Total	77 500

Le paiement des prestations se fera selon le calendrier ci-après :

À la signature du contrat :	40%
À la présentation du premier projet de rapport :	30%
À la présentation du rapport final :	30%

Le paiement est exigible dans les 15 jours suivant la présentation de la facture.

4. Calendrier des activités

Après la signature du contrat, une réunion initiale aura lieu dans les bureaux de l'OIC à Londres afin d'examiner et de préciser les activités, les perspectives et les réalisations attendues. Le premier projet du rapport sera remis dans les trois mois suivant cette réunion et examiné lors d'une deuxième réunion. Après examen du projet de rapport par l'OIC, une troisième réunion aura lieu dans les bureaux de l'OIC afin d'examiner les observations et les éventuelles améliorations à apporter au projet ou recherches complémentaires nécessaires. Le rapport final sera remis dans les deux semaines suivant la deuxième réunion. Deux membres du personnel d'*EcoSecurities* (un de la division Énergie et un de la division Foresterie) assisteront à toutes les réunions.

5. Conditions

La présente proposition est établie selon les modalités et conditions habituelles d'*EcoSecurities* et est valable pendant trois mois.

Les communications et échanges d'information entre les Parties dans le cadre des prestations ci-dessus sont confidentiels. Les renseignements confidentiels échangés entre les Parties ne sont pas utilisés sans l'autorisation explicite de la Partie dont ils émanent.

6. Informations générales sur *EcoSecurities*

EcoSecurities est une entreprise de conseil et d'investissement en matière d'environnement proposant des solutions innovatrices de financement dans le domaine de la foresterie, des énergies renouvelables et d'autres méthodes écologiques durables. Employant plus de vingt-quatre cadres dans les domaines juridique, politico-économique, technique et financier dans des bureaux aux États-Unis, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, au Brésil et en Australie, l'entreprise est dirigée par des responsables actifs dans ce domaine depuis le lancement des premiers projets internationaux de réduction des émissions. *EcoSecurities* a une expérience dans le conseil de clients lors de négociations de réductions d'émissions dans le cadre du Fonds prototype pour le carbone de la Banque mondiale, du programme néerlandais ERUPT, du marché privé de la réduction des émissions de dioxyde de carbone et du marché international des certificats verts. *EcoSecurities* a conseillé plusieurs gouvernements, dont ceux d'Australie, du Royaume-Uni, des Pays-Bas, du Danemark, du Costa Rica et du Brésil, ainsi que plusieurs institutions des Nations Unies et de la Banque mondiale ; elle a travaillé dans plus de 50 pays.